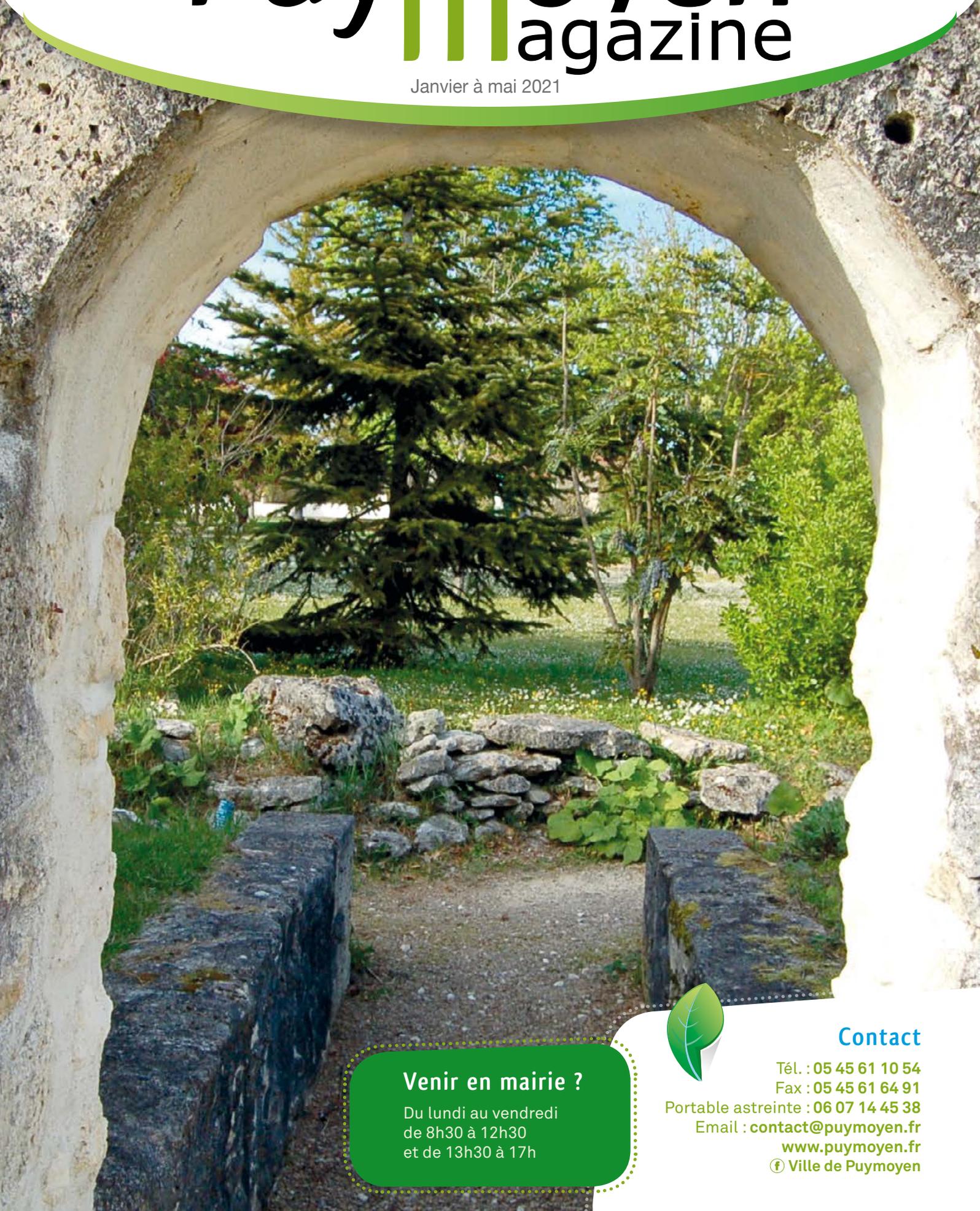


MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen magazine

Janvier à mai 2021



Venir en mairie ?

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Fax : 05 45 61 64 91

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : contact@puymoyen.fr

www.puymoyen.fr

 Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

8

Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

10

Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

14

Parole à...

15

État civil

16

Agenda

Édito



Cher.e.s Puymoyennais.e.s,

Un magazine en mai, c'est inhabituel ! La commission communication a fait le choix de passer à 3 parutions par an afin que l'information municipale auprès de nos administré.e.s soit au plus près de l'actualité de notre commune.

La période écoulée n'a pas été aussi joyeuse que prévue, avec l'absence des vœux du Maire en présentiel ainsi que l'accueil des nouveaux habitants et du repas des aînés qui n'ont pu avoir lieu, la crise sanitaire et ses protocoles nous obligeant à agir d'une autre manière. Nous nous devons de résister, d'accepter la vaccination et d'attendre le retour à une vie normale. Il nous faut guetter dans l'ombre la lueur de l'espérance.

Je tiens tout particulièrement à souligner le professionnalisme et le travail exemplaire de l'ensemble de nos agents municipaux qui sont à votre service au quotidien.

Toutefois, nous ne sommes pas restés inactifs, loin de là.

La recherche active d'un second médecin par élu.e.s, les services communautaires et communaux, les professionnels de l'accueil de santé et les réseaux médicaux a permis l'arrivée du Dr Huillier, ce qui est une très bonne chose pour nos administré.e.s mais également pour le Dr Aucher.

L'acquisition foncière pour la future plate-forme de broyage des déchets verts a été actée. Ce nouveau service sera gratuit pour les habitants. Nous y reviendrons plus en détail dans les prochains mois pour évoquer son fonctionnement et sa mise en service.

La mise en place de la participation citoyenne se poursuit et une synthèse spécifique sera transmise aux citoyens pour son application, son mode opératoire et ses raisons.

La création de l'école numérique pour nos écoles des Eaux Claires est enclenchée pour la rentrée de septembre. La décision tripartite entre la Mairie, les équipes éducatives et les parents a été prise pour le maintien des rythmes scolaires pour la période 2021/2023.

Le chantier du futur complexe sportif se poursuit activement. Nous aurons l'occasion de détailler ce projet dans les prochaines éditions de cette revue lorsque les travaux seront achevés.

N'oublions pas également la valorisation des vitraux de l'église Saint-Vincent et le projet d'aménagement du cimetière, qui seront évoqués dans les pages suivantes.

Cette liste non exhaustive porte sur les projets prioritaires. Les adjoint.e.s au maire et les délégué.e.s vous présenteront régulièrement les travaux des commissions dont ils ont l'animation.

Nos orientations prochaines seront en harmonie avec notre programme avec l'arrivée de subventions que nous avons sollicitées auprès de l'État, de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département et de GrandAngoulême. Des travaux de voirie, de trottoirs et de pluvial seront chiffrés par les études préalables demandées pour la fin 2021. Des aménagements face aux incivilités des uns seront réalisés pour tous, notamment en terme de sécurité et de vitesse.

La vie associative est malmenée au regard des contraintes sanitaires. Aussi, nous avons fait le choix de maintenir les subventions aux associations en 2021. Nous avons l'espoir très prochain de retrouver une liberté pour nous exprimer, partager l'événementiel sportif et culturel de notre commune, manger, danser et rire... Vivre normalement.

L'action sociale communale est omniprésente et nous portons une écoute particulière auprès des personnes les plus vulnérables. L'offre de bons d'achat à nos aînés de + de 75 ans, l'accompagnement des personnes à mobilité réduite et l'aide à la vaccination en sont des exemples d'actions.

Continuons également de soutenir les commerces de notre commune qui sont impactés par la situation sanitaire. Le meilleur accueil vous y est toujours réservé.

L'été va passer par là, je vous donne donc rendez-vous en septembre. Prenez le temps de vous ressourcer pendant les vacances estivales que nous vous souhaitons agréables.

Le Maire, Gérard BRUNETEAU

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : mai 2021



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont désormais consultables en ligne sur le site internet de la Mairie :

www.puymeyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente. Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place Genainville.

RETOUR SUR...

La Cérémonie du 8 mai 1945

Cette année encore, la cérémonie s'est tenue en comité restreint avec la présence de 9 élus municipaux et du porte drapeau autour de M. le Maire Gérard Bruneteau qui a fait lecture du discours de M^{me} Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Une gerbe a été déposée, suivie de la lecture des «Morts pour la France» gravés sur le monument aux morts. La cérémonie s'est conclue par une minute de silence puis la Marseillaise.

«Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité et de la liberté reconquise.»



Conseil municipal des Enfants

LES PROJETS SONT LANCÉS !

Le Conseil Municipal des enfants est un lieu d'échange et d'expérience citoyenne. C'est l'occasion pour les enfants de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de la commune de se faire entendre par le biais de leurs élus, d'apprendre à dialoguer avec des élus adultes, ainsi que de former des projets et partager une aventure citoyenne autour d'actions concertées.

4 séances sont prévues pour l'année 2021 malgré la crise sanitaire qui contraint les jeunes élus à s'adapter.

Le Conseil Municipal des Enfants 20/21 est actuellement en train de réaliser divers projets tels que :

- La rénovation de l'espace basket sous le préau vert de l'école primaire
- La fabrication d'un cheminement fléché pour se rendre de l'école à la bibliothèque
- L'aménagement du coin lecture de l'école par l'achat de mobilier.



Les jeunes élus en repérage pour le fléché de la bibliothèque

CCAS, ENFANCE, PETITE ENFANCE

Dominique VEILLON - 2^{ème} adjointe au Maire

Responsable de la commission Petite enfance, Enfance, Jeunesse
Élue référente du CCAS

Chères puymoyennaises, chers puymoyennais,

Dans quelques semaines l'été sera là et avec lui, espérons le, l'atténuation de la crise sanitaire et le retour à une vie sociale de plus en plus normale.

Pour accompagner ce retour, l'équipe municipale travaille depuis des mois avec les services, les associations, les acteurs économiques, les habitant.e.s pour donner vie aux projets qui leurs sont chers et prioritaires.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un maillon essentiel des solidarités humaines ; il a assuré la continuité de ses missions et n'a laissé personne dans la tourmente de difficultés économiques et sociales.

Les membres du CCAS ont fait preuve de solidarité, de proximité, d'écoute et de dialogue auprès de la population.

En période de confinement, les personnes âgées ont été appelées régulièrement.

Le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu aussi nous avons mis en place des bons d'achat de vingt deux euros qui ont été envoyés aux personnes de plus de 75 ans ; ils sont à utiliser dans les commerces locaux ayant bien voulu participer à cette action.

La mairie et le CCAS organisent aussi le transport de personnes isolées et à mobilité réduite avec le bus de la commune (non aménagé aux personnes handicapées) au centre de vaccination de Lunesse.

Le CCAS a lancé une enquête auprès de la population pour éventuellement conventionner avec l'association Mouvibus pour un transport adapté sur la commune.

Enfance et petite enfance

La place des enfants de la commune reste aussi une priorité, le conseil municipal des enfants poursuit ses actions.

En collaboration avec l'équipe enseignante, la Mairie va adhérer au plan numérique qui consistera à équiper les classes de matériels récents afin d'améliorer les méthodes pédagogiques. Ce projet sera financé par des aides gouvernementales, une subvention de la caisse d'allocations familiales et par la Mairie. Ce nouvel outil sera mutualisé avec le service périscolaire.

Au niveau de la petite enfance, l'accueil de la crèche est resté mobilisé lors des confinements pour accueillir les enfants prioritaires.

Nous travaillons au projet de renouvellement du Projet Éducatif Territorial (PEDT) et du «plan mercredi» pour la période 2021-2024 (Petite Enfance et Enfance Jeunesse) avec tous les partenaires concernés.

La crise sanitaire n'a pas impacté le nombre d'enfants au centre de loisirs qui a poursuivi ses activités dans le respect des protocoles.

Nous restons confiants et partageons ensemble le souhait de voir l'avenir s'ouvrir sur des perspectives positives et des orientations à construire.

Continuons à respecter les règles et les gestes barrières, nous sommes collectivement responsables les uns des autres, il ne faut pas baisser la garde et poursuivre nos efforts pour contenir la Covid 19.

A défaut d'être originale, c'est avec sincérité que les membres du CCAS et la mairie vous invitent à prendre soin de vous.





Extension du cimetière

Ce que dit l'Article L2223-3 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par LOI n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - Art. 3

La sépulture dans un cimetière d'une commune est due :

- 1° - Aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile
- 2° - Aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune
- 3° - Aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui ont droit à une sépulture de famille
- 4° - Aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Compte tenu des demandes régulières de concession, le cimetière actuel arrivait à saturation. Le nombre d'achats de concession est en constante évolution et a triplé au cours de ces dernières années. En effet, depuis 2014, la commune enregistre en moyenne 16 décès par an et le nombre d'inhumations est en moyenne de 25 par an. Le cimetière ne disposait plus que de 11 emplacements libres et il devenait urgent et indispensable de prévoir un agrandissement. Le projet d'extension a été autorisé par délibération du Conseil Municipal en date du 6 février 2019 et la commune a fait l'acquisition d'un terrain de 768 m² qui va permettre l'implantation de nouvelles concessions.

Les travaux devraient commencer en 2021 pour se terminer en 2022.

Parallèlement à cette extension, une reprise de 41 concessions considérées comme abandonnées, est en cours. La procédure de reprise commencée en 2018 va s'achever en 2021.

La commune va donc pouvoir pour les années à venir, répondre aux demandes d'achat de concession.



Point finances

Les résultats de l'exercice 2020

Le résultat de clôture de l'exercice 2020, **comme chaque année**, présente un **résultat excédentaire**.

En 2020 ce dernier s'élève à **289 380,93 €**.

Il est égal à la somme du résultat de la section de fonctionnement et de celui de la section d'investissement :

- le résultat de la section de fonctionnement est de + 261 372,00 €
- le résultat de la section d'investissement est de + 28 008,93 €

Les reports budgétaires des crédits votés en 2020 et qui s'ajouteront à ceux votés lors du budget 2021 sont les suivants :

- pour la section de fonctionnement un report de + 2 331,75 €
- pour la section d'investissement un report de + 18 086,47 €

L'impact de la crise sanitaire

Suite à la crise sanitaire qui sévit depuis le début de l'année 2020, nous avons été dans l'obligation, comme l'ensemble des communes, de prendre un certain nombre de mesures qui auront eu une incidence financière sur le résultat de clôture de notre exercice. Sans ces coûts supplémentaires liés à la gestion de cette crise, notre résultat et notre report de fonctionnement 2020 auraient été, bien évidemment, nettement plus conséquents.

Toutefois, avoir un objectif de résultats en 2020 nous semblait secondaire et bien dérisoire au regard de la situation que nous vivions et des mesures à prendre pour la gestion de cette crise sanitaire.

L'effort financier fait à l'attention de nos concitoyens ainsi que le maintien du bon fonctionnement de l'ensemble de nos services dans ce cadre particulier étaient prioritaires.

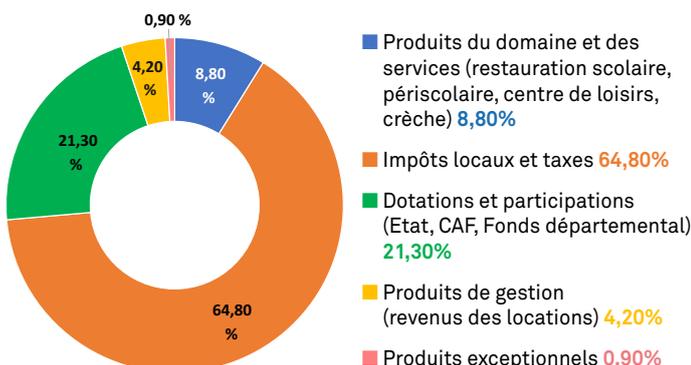
Nous attendrons patiemment la fin de cette année afin d'établir sereinement et sans inquiétude des objectifs de résultats et procéder à une reconstitution progressive d'un fond de roulement plus conséquent.

Enfin, l'élaboration de notre budget 2021, détaillé ci-après prend déjà en compte un certain nombre de surcoûts liés à la gestion de la crise sanitaire qui sévit toujours.

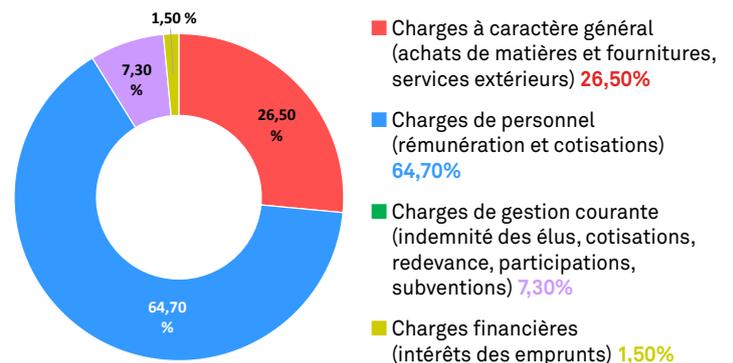
Le budget 2021 de la collectivité

On entend par budget consolidé la somme des crédits budgétaires votés au budget principal et au budget annexe Pôle enfance, retraités des flux croisés (reversement entre ces deux budgets).

Recettes réelles de fonctionnement du budget consolidé 2021 : 2 528 650 €



Dépenses réelles de fonctionnement du budget consolidé 2021 : 2 257 950 €

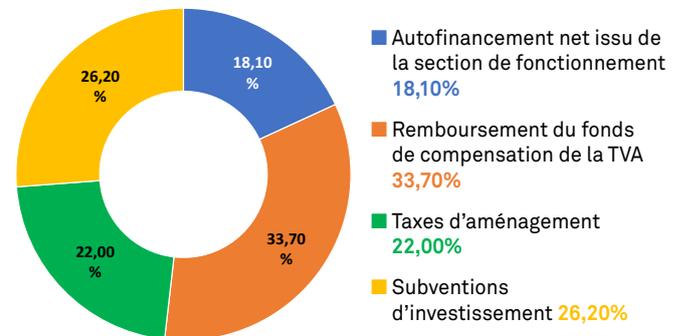


La différence entre les recettes réelles de fonctionnement (2 528 650 €) et les dépenses réelles de fonctionnement (2 257 950 €) donne un **autofinancement brut** de 270 700 €.

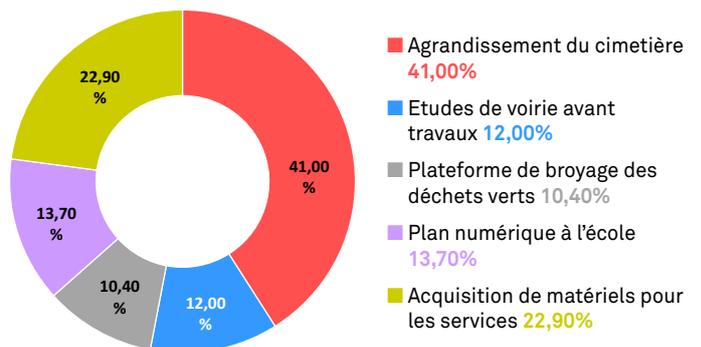
En priorité, cet autofinancement sert à la **couverture du remboursement en capital des annuités de la dette**, qui pour l'exercice 2021 s'élève à 227 000 €.

Le solde de 47 700 représente l'**autofinancement net** issu de la section de fonctionnement et **il s'ajoute aux recettes propres** de la section d'investissement.

Recettes d'investissement du budget consolidé 2021 : 263 350 €



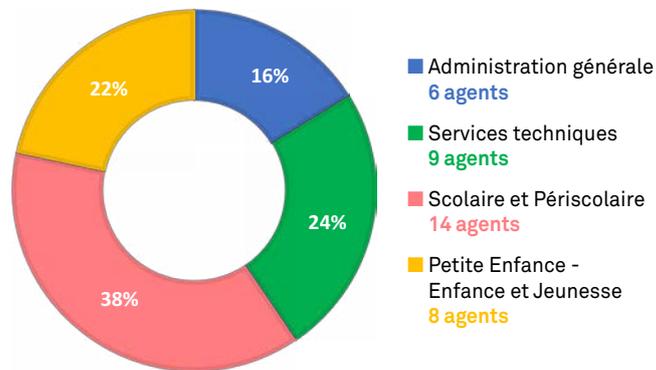
Dépenses d'investissement du budget consolidé 2021 : 263 350 €



Le montant des investissements pourra être abondé au cours de l'exercice par décision modificative dans le cas de recettes supplémentaires.

Les services de la collectivité

Les services de la collectivité sont organisés en 4 pôles (cf graphique ci-contre). Une direction des services composée d'un emploi fonctionnel (DGS) en charge de l'organisation de l'ensemble des services de la commune et de l'accompagnement des élus pour la mise en oeuvre de la politique communale.



- En 2020 -

Pôle Administration Générale

Le service à la population est composé de **3 agents** qui accueillent et renseignent le public pour toutes les demandes liées à la vie quotidienne. Ils gèrent également l'état-civil, les formalités administratives, les réservations de salles communales, l'organisation des élections. Ils assurent aussi la gestion des concessions de cimetière.

Ils s'occupent enfin de la facturation et des encaissements (régie) de l'ensemble des prestations de garderie, de cantine, de centre de loisirs et de crèche.

L'équipe est constituée, également de **3 autres agents** dont les missions sont transversales :

- **1 agent** en charge de la gestion administrative des services techniques communaux et du Centre Communal d'Action Sociale (organisation des instances et suivi des dossiers d'aide)
- **1 agent** en charge de la gestion de l'ensemble du personnel et des demandes d'urbanisme
- **1 agent** en charge de la comptabilité, des finances et de la commande publique.



4 900 demandes traitées au titre des services à la population



2 189 facturations relatives aux prestations communales



53 autorisations ou permissions de voirie délivrées



205 dossiers d'urbanisme instruits



2 269 opérations de comptabilité effectuées

Pôle Services Techniques

Les services techniques sont composés de **9 agents** qui ont la charge de l'entretien courant des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux.



18,3 hectares d'espaces verts publics



30,74 km de voirie publique



17 bâtiments publics



1 792 interventions techniques réalisées en 2020

Pôle Scolaire et Périscolaire

L'équipe est composée de **3 agents ATSEM** qui assistent les enseignants des 3 classes de maternelles, de **3 agents** pour la restauration et de **8 agents** en charge de l'animation des activités périscolaires (garderie soir / matin et centre de loisirs du mercredi), de la gestion du temps des repas, ainsi que de l'entretien des locaux du groupe scolaire et du pôle enfance.



191 enfants ont été accueillis à l'école



185 enfants ont participé aux TAP



197 enfants ont fréquenté la garderie et le centre de loisirs du mercredi



24 813 repas produits (année normale : + de 30 000) et 12 004 goûters (année normale : + de 14 000)

Pôle Petite Enfance - Enfance et Jeunesse

Pour les enfants de 0 à 3 ans, le service multi-accueil (crèche) et le service de Relais Assistantes Maternelles sont assurés par une équipe composée de **8 agents** pour une capacité d'accueil de 20 places journalières (22 places avec dérogation de la Protection Maternelle Infantile du Département).

Ils assurent la prise en charge pédagogique des enfants, la gestion du repas et l'entretien des locaux.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le pôle est complété par le service d'accueil extrascolaire (centre de loisirs des petites et grandes vacances) qui fonctionne avec une partie de l'équipe scolaire et périscolaire ainsi que des animateurs saisonniers.



45 enfants accueillis en crèche (40 réguliers et 5 occasionnels)



170 enfants accueillis au centre de loisirs pendant les petites et grandes vacances

Pôle enfance

Au centre de loisirs de Puymoyen, ça bouge !



Février, Ludothèque l'Ahtoupie



Février, Fripouilles, éveil musical



Vacances d'avril, journée Top Chef



Vacances d'avril, réalisation d'un parcours sensoriel

VACANCES D'HIVER

Pendant les vacances d'hiver, une centaine d'enfants a fréquenté l'accueil de loisirs. Afin de respecter les restrictions sanitaires en vigueur, l'organisation a été modifiée : fermeture de la salle des sports ainsi que des structures culturelles que nous fréquentons habituellement (théâtre de marionnettes, CIBDI, ludothèque...).

Heureusement, le temps clément a permis de faire du sport en extérieur et de proposer un programme d'activités ludiques et variées.

Les Fripouilles ont découvert les animaux polaires : jeu du pingouin sur la banquise, fabrication d'ours polaire et d'esquimaux, un igloo a même été installé dans la salle ! La 2ème semaine, ils ont préparé le carnaval : création de masques, instruments, déguisements... une balade costumée a clôturé le séjour.

Les Scoubi ont voyagé au pays de Disney au travers d'activités manuelles et de jeux. Fabienne Mella-Duran, musicienne, leur a fait découvrir des instruments et tous ont entonné quelques airs de dessins animés célèbres. Stéphanie Agard, apicultrice à St Michel, est venue présenter son métier : grâce à la ruche, les Scoubi et les plus grands Fripouilles ont pu se rendre compte de l'organisation des abeilles. Cette matinée découverte s'est conclue par une dégustation de différents miels.

Les Chupas sont partis à la conquête de l'espace. Au programme, fabrication et course de fusées, jeux sportifs, fabrication de pierres de lune... Les enfants sont également allés à la médiathèque de l'Isle d'Espagnac, participer à un atelier scientifique « au fil des planètes » proposé par l'Espace Mendès France. Ils ont (re)découvert les planètes du système solaire : leurs noms, caractéristiques, distance avec la Terre.

Arnaud Millet, professeur de musique, a proposé deux animations autour des percussions.

VACANCES D'AVRIL

Au mois d'avril, seuls les enfants des personnels prioritaires ont pu être accueilli, soit 15 enfants. Le programme a été préparé afin de respecter les consignes sanitaires tout en permettant aux enfants de passer de bonnes vacances.

Une sortie au centre équestre des Eaux Claires a pu être organisée, ainsi qu'une journée avec pique-nique au parc de Frégeneuil. La première semaine s'est conclue par une journée «top chef» : les enfants ont préparé et dégusté des pizzas salées et sucrées. Un régal !

Ce début de printemps a été l'occasion de mettre en place notre partenariat avec l'association «Les Compagnons du Végétal», basée à Puymoyen. Un parcours sensoriel a été réalisé avec les enfants. D'autres projets prendront forme les mercredis et pendant d'autres périodes de vacances : un jardin fleuri, des plantations...

Nous vous donnons rendez-vous cet été pour de nouvelles aventures : du mercredi 7 au vendredi 31 juillet puis du lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre.

Les inscriptions sont ouvertes et les feuilles de réservation sont disponibles auprès de Myriam, Amandine ainsi que du personnel de garderie.

Le Relais Assistants Maternels

- RAM -

Le RAM est là pour vous informer sur les modes d'accueil existants sur le territoire (accueil collectif ou individuel), sur les coordonnées des assistants maternels de la commune et sur leurs disponibilités en fonction de vos besoins.

Il peut également vous informer sur les démarches à effectuer pour l'accueil de votre enfant (aides CAF...). Vous pourrez également obtenir des informations sur votre fonction d'employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile (droits, obligations, contrat de travail...).

Le RAM propose des temps d'éveils aux enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leur garde à domicile. Ces temps se déroulent les mardis et jeudis matin de 9h à 12h, au Pôle enfance jeunesse.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'animatrice du RAM, Anne SARGENTON au 06 35 09 22 41 ou par mail a.barit@puymoyen.fr

Santé

ARRIVÉE DU MÉDECIN VÉRONIQUE HUILLIER

Vous étiez nombreux.ses à l'attendre, l'arrivée d'un second médecin généraliste sur la commune est désormais officielle. Le Docteur Véronique HUILLIER a pris ses fonctions au début du mois de mai au sein de l'Accueil de santé aux côtés du Dr Valérie AUCHER. L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

L'élargissement de l'offre de santé était une priorité. L'installation du Dr HUILLIER, moins d'un an après les dernières élections municipales, est une très bonne nouvelle pour la commune.

Véronique HUILLIER : «Puymoyen est une commune agréable et j'ai eu un très bon contact avec le Dr AUCHER. Je suis contente de venir travailler dans la même structure qu'elle. Nous allons former une bonne équipe. J'étais à la recherche d'un environnement de travail convivial, agréable et sain, et Puymoyen correspond parfaitement.»

Récapitulatif des investissements pour l'Accueil de Santé

- Aménagement initial des 3 cabinets, salle d'attente et espaces communs : 83 713,10 €
- Aménagement du 4^{ème} cabinet : 22 042,53 €



ACCUEIL DE SANTÉ DE PUIMOYEN, PLACE DE GENAINVILLE

Médecins généralistes

- Dr AUCHER : 05 16 09 37 16
- Dr HUILLIER : 05 45 91 52 56

Orthophoniste

- M^{me} RUDNIK : 09 86 58 62 28

Ostéopathe

- M^{me} BARBERA : 06 89 52 12 42

Éclairage public

Nous vous informons que les horaires d'éclairage public ont été modifiés et sont désormais :

- matin : allumage à 6h
- soir : extinction à 22h



Travaux

L'année 2021 est principalement consacrée à la réalisation d'études pour les futurs travaux qui seront réalisés sur la commune : assainissement des eaux pluviales, extension du cimetière, aménagements, plateforme de déchets verts, remise à niveau de la voirie et cheminements doux. Aussi, des levés topographiques sont en cours sur plusieurs secteurs.



Le chantier du complexe sport avance !

Le bourg de Puymoyen s'est développé autour de l'église dédiée à Saint-Vincent, dont la construction remonte au XII^e siècle.

L'édifice a conservé sa façade de style roman, une partie de sa nef, la coupole sous le clocher, la base du clocher et de l'abside. Lors des guerres de religion au 16^e siècle, une partie de l'église a été endommagée et la nef a été reconstruite à cette période.

L'église est inscrite monument historique depuis 1969. Une plaque de la Fondation du Patrimoine a été apposée à l'entrée de l'église en début d'année, suite aux travaux de restauration entrepris en 2014.

La plaque explicative des nouveaux vitraux a également été posée à l'intérieur de l'église. Ces vitraux, réalisés en 2017 par l'artiste verrier Coline Fabre, s'articulent autour du premier texte de la Bible. N'hésitez pas à vous arrêter pour les contempler !

CONCOURS

«PHOTO DE COUVERTURE»

La commission «Communication» a organisé un concours photo pour illustrer la couverture de cette revue.

Un grand merci aux puymoyennais qui ont participé à cette 1^{ère} édition et félicitations à **Hubert DELAPORTE**, auteur de la photo la plus plébiscitée par nos abonnés Facebook avec 25% des « J'aime ».

Aviez-vous reconnu l'endroit où elle a été prise ? Il s'agit du petit jardin accessible en passant sous une arcade de pierre depuis le parc Simard. Véritable petit coin calme à l'abri des regards, idéal pour une promenade !



LES ANGOUMOI'ZELLES VOUS PRÉSENTENT CHARLIE

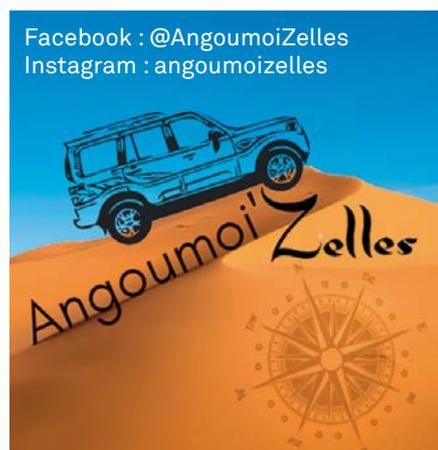
Vous les aviez découvertes lors de la précédente revue, les Angoumoi'Zelles sont officiellement inscrites pour l'édition 2022 du rallye Aïcha des Gazelles ! Leur cagnotte a été une vraie réussite et les bonnes nouvelles se sont enchaînées avec l'arrivée de leur nouveau compagnon : Charlie, le 4x4 qui va les emmener sur les routes du désert marocain dans moins d'un an.

Frédérique et Virignie ont rencontré les associations locales, notamment La Puymoyennaise dans le cadre du trail prévu en juillet. Elles ont aussi pris contact avec Valentin et Axel, le binôme A3Pattes qui avait participé au Bab El Raid l'an passé.

Les deux puymoyennaises espèrent pouvoir participer à différents événements organisés sur l'agglomération à la rentrée et rencontrer les habitants de la commune.

La Mairie de Puymoyen a souhaité apporter tout son soutien aux Angoumoi'Zelles, qui, au-delà de l'aspect sportif du rallye, portent des valeurs humaines et éducatives. Durant le rallye, elles participeront à des actions solidaires pour les enfants marocains. Un partenariat avec le binôme va être mis en place à destination des enfants de la commune.

Récemment, le duo a lancé une tombola en ligne, à retrouver sur leurs réseaux, avec de très beaux lots à gagner. Vous pouvez également vous inscrire à leur newsletter pour être au courant de toutes les actualités de leur projet.



Énergym VIVEMENT LE PRÉSENTIEL !

En solo dans nos salons, la gym continue malgré tout.

Par écrans interposés, grâce aux vidéos de Marie-Jo nous avons pu maintenir un lien avec nos adhérents. Certes, il est parfois difficile de trouver de la motivation quand on est seul chez soi à pratiquer. Rien ne vaut les cours collectifs où la présence et l'attention de la coach ainsi que l'émulation créée par le groupe nous poussent naturellement à effectuer les exercices.

Normalement, tout redeviendra bien réel à la rentrée de septembre et nous aurons beaucoup de plaisir à nous retrouver.



Pour tout renseignement :

Marie-Jo Crassin (animatrice) 06 67 43 06 70
Marie-Pierre Mériqot (présidente) 05 45 65 09 29

Amicale Pétanque

La 32^{ème} assemblée générale de la Pétanque de Puymoyen s'est tenue le Samedi 9 janvier 2021. Exceptionnellement, elle s'est déroulée au boulodrome Gilbert Louis de Saint Yrieix, garantissant ainsi le respect de toutes les consignes sanitaires du moment.

Devant une assistance nombreuse, le président du Comité Éric Hervouet nous a souhaité la bienvenue et présenté ses vœux à l'assistance. Le Président du club Jacques Difeo a tenu à remercier Mme Marjorie Léger, adjointe à la vie associative de la commune et mesdames Chantal Liaud et Danièle Mériqot, conseillères municipales pour leur présence à notre AG !

Il a été observé un instant de recueillement à la mémoire de notre vice-président Philippe Marchand, décédé récemment.

Après lecture des différents bilans, et comme le prévoit nos statuts fédéraux, nous avons élu un nouveau bureau pour les 4 prochaines années. Voici sa composition : Jacques Difeo (Président), Carlos Docima (1^{er} vice-président), Thierry Homs (2^e vice-président), Serge Savin (secrétaire), Pascal Joyeux (secrétaire adjoint), Jean-Philippe Coudret (trésorier) et Christian Pinson (trésorier adjoint).



Le nouveau bureau élu

Pour rappel, les entraînements ont lieu de 14h à 18h30 le lundi, mercredi et vendredi.

AS Puymoyen ON CONTINUE DE S'ENTRAÎNER

Alors que la saison avait débuté, les compétitions ont été stoppées le 30 octobre 2020 et la saison blanche a été décrétée par la Fédération Française de Football le 24 mars 2021.

Mais nos éducateurs continuent d'assurer les entraînements de façon ininterrompue pour toutes les catégories. Ainsi nos jeunes peuvent s'adonner à leur sport favori, prendre l'air, s'occuper tous les mercredis après-midi, également le samedi pour les U10-U11 et les U12-U13 alors que les U14-U15 s'octroient une deuxième séance le dimanche matin. Enfin, les U16-U18 (samedi) et les Séniors (dimanche) se donnent rendez-vous pour s'entretenir physiquement et techniquement. Il faut s'adapter au couvre-feu, aux règles sanitaires. L'adaptation fait partie de la

vie des sportifs en particulier et des règles de vie en général.

L'ensemble des dirigeantes et dirigeants de l'ASP tient à remercier vivement les éducateurs d'être présents pour permettre à nos adhérents de continuer à pratiquer le football. L'assiduité est de mise mais la frustration de ne pas pouvoir effectuer des matchs, de ne pas pouvoir s'évaluer face à d'autres équipes, de ne pas pouvoir faire de compétitions, de ne pas pouvoir se retrouver aussi au stade est néanmoins présente. Merci également aux parents et aux joueurs. En continuant les entraînements, les liens demeurent.

Si les compétitions ont été arrêtées et nos manifestations annulées, les travaux au stade, eux, avancent nor-

malement. Et cela donne du baume au cœur. Tout comme de la motivation qu'il ne faut pas perdre. Les nouveaux locaux seront disponibles à l'entame de la saison prochaine et à défaut de pouvoir fêter les 50 ans de l'ASP cette année, nous espérons bien nous retrouver, anciens et actuels du club, pour les 51 ans en 2022 ... A très bientôt !

Retrouvez-nous sur la page Facebook de l'AS Puymoyen.



Entraînement des jeunes au stade municipal

Malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, Marie Saby poursuit ses activités d'accompagnement de créations littéraires afin de donner un peu de joie, de provoquer des rires et de maintenir un lien social.

Un maximum de six personnes est accepté à son domicile où à grand renfort de clous, de vis, de scies, de coups de marteau et de jurons parfois, Michel, son mari, a fabriqué une table «Elyséenne» dans un espace aéré.

4 ateliers, soit 24 personnes ont participé à une mise en mots pour que vibre «Le chœur des Belles endormies», sous la baguette avisée de Marie. De quoi s'agit-il ? S'inspirant du titre d'un roman de Yasunari Kawabata «Les belles endormies» pour l'intitulé puis du roman de Carole Martinez « Les roses fauves » pour le contenu, Marie a construit le 7ème atelier de la saison.

Dans son roman, l'auteure des Roses fauves parle d'une coutume née dans la sierra andalouse qui veut que les femmes, quand elles sentent la mort venir, brodent un coussin en forme de cœur qu'elles bourrent de morceaux de papier sur lesquels sont écrits leurs invouables secrets. Elles referment ensuite leurs petits ballots à l'aiguille et peuvent ainsi mourir légères !

Les cœurs battent dans leur «armoire de noces» avant d'être transmis à leurs filles. S'appuyant sur cette histoire, chaque participant a laissé faire le hasard, recevant un prénom, une matière, une couleur et un incipit pour



Table «Elyséenne»

inventer l'histoire de son personnage cachée dans un cœur en tissu.

A l'issue de 45' d'écriture, un chœur de lecture dite «lecture en collier» (sans interruption ni commentaires) donna le ton à une chorale confidente, d'où l'intitulé de la séance : «Chœur des belles endormies».

Festivallée

Les jours, les semaines et les mois se sont succédés depuis décembre sans l'ombre d'une quelconque amélioration imposant à l'équipe de Festivallée une révision constante de la programmation avec pour conséquence d'inévitables reports ou annulations.

Ce regrettable et inexorable constat n'entame pas notre volonté et celle des artistes de voir plus loin, de croire en des jours meilleurs, bref de ne pas baisser les bras.

Cette volonté partagée nous pousse à régulièrement modifier la programmation pour être en mesure de proposer, sans délai, un spectacle dès que les mesures gouvernementales le permettront.

Dans cette optique, des rendez-vous ont été programmés sous réserve d'une évolution favorable de la crise sanitaire..

L'équipe de Festivallée reste mobilisée et souhaite conserver le lien solide établi depuis des années avec ses adhérents dont, petit geste amical, l'adhésion souscrite pour la saison 2020/2021 sera reconduite pour la saison 2021/2022.

Cnie «Tout par Terre»



Club des Aînés

VIVEMENT LES RETROUVAILLES

Le temps presse et il tarde aux adhérents du Club des Aînés de pouvoir à nouveau se retrouver et partager des moments conviviaux.

Les décrets liés à la crise sanitaire ne nous permettent toujours pas de nous réunir mais les liens sont conservés.



Les membres du bureau ne sont toutefois pas restés inactifs. Ils se sont déplacés à Noël aux domiciles de leurs adhérentes et adhérents pour leur remettre des chocolats. Les liens ont été conservés en prenant des nouvelles régulièrement. Et pour les Fêtes de Pâques, chacun a reçu une carte.

L'Assemblée Générale prévue en janvier dernier n'a pu avoir lieu. Une nouvelle date sera fixée dès que les conditions le permettront.

Les manifestations comme le loto, les repas, les voyages seront à nouveau programmés lorsque nous en aurons l'autorisation. Et nous espérons vivement pouvoir aussi nous réunir, partager les goûters et jouer aux cartes tous les jeudis après-midi comme avant...

Marchez Bio

LA PLACE DE GENAINVILLE S'ANIME RÉGULIÈREMENT

Ceci grâce au marché bio de Puymoyen qui terminera sa 16^e saison le 23 juin prochain.

Malgré une année qui a connu un contexte sanitaire inédit, le marché a pu fonctionner chaque 2^e et 4^e mercredi du mois à partir de 15h30, dans le respect de règles d'hygiène qui pourraient bien perdurer encore un peu.

Une dizaine de producteurs charentais réguliers, présentent des produits frais, de qualité, labellisés bio : fruits et légumes, volailles, fromages de chèvre, plants, produits de la vigne, du noyer, de la ruche...

Pour le pain et les volailles, il est prudent de réserver. Un calendrier avec les dates et les coordonnées des producteurs est disponible en mairie.

Les traditionnelles animations ont été réduites mais le troc de plantes (fin mars) et la balade pédestre (fin avril) ont connu un bon succès.

Nous invitons les Puymoyenais.es à rendre une petite visite à ce sympathique marché et à découvrir des produits du terroir de qualité.



Marché bio de Puymoyen

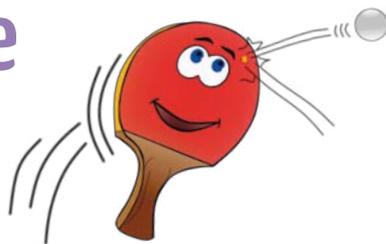
La nouvelle rentrée s'effectuera les 8 et 22 septembre avec des dégustations de produits.

Renseignements : marchez.bio16@orange.fr

Page Facebook : [Marché Bio Puymoyen](#)

Tennis de table puymoyennais

LE CLUB A 20 ANS !



La crise sanitaire a contraint le club à stopper ses activités deux mois après la reprise. Privés de compétitions et d'entraînements, les adultes espèrent pouvoir pratiquer durant la période estivale. De leur côté, les jeunes n'ont pu récolter que des miettes de jeu, à l'occasion de séances organisées en extérieur sur le parking de la salle des sports.

Si la pratique sportive est à l'arrêt, le club lui ne l'est pas ! Le TTP a obtenu cette année le label ACTIPING qui vient récompenser les efforts des dirigeants depuis plusieurs saisons. Le club travaille actuellement à l'obtention d'un second label autour du développement durable. Ainsi, des verres réutilisables ont été achetés en prévision des prochaines manifestations.

Le grand moment cette année : le club a eu 20 ans le 18 avril dernier ! Impossible de les fêter comme il se doit, les célébrations ont été repoussées à 2022. Une vidéo anniversaire a été publiée dans laquelle une quarantaine de joueurs

puymoyennais, anciens et actuels, ainsi que plusieurs officiels, ont adressé un petit mot pour le club.

Nous tenons à remercier tous les sponsors qui nous ont accompagné, certains

depuis le tout début, ainsi que la Mairie de Puymoyen pour son soutien. Merci également à tous les licenciés et dirigeants passés sous les couleurs bleues.

Si les conditions le permettent, le TTP vous accueillera durant l'été, en espérant le retour du ping, du partage et de la convivialité.

En attendant, pour suivre l'actualité du club, rendez-vous sur les réseaux.

Page Facebook : [Puymoyen Tennis de Table](#).



Les pongistes s'adaptent, entraînement en extérieur

Groupe de la majorité

Les Puymoyennais.e.s nous ont fait confiance en nous accordant leurs suffrages lors des dernières élections municipales. Depuis bientôt un an, la nouvelle équipe travaille sur les projets et les orientations développés dans notre programme de campagne. Le mandat ne fait que commencer et pourtant, de nombreuses promesses sont d'ores et déjà tenues.

Le développement de Puymoyen, sa qualité de vie, ses offres en matière sociétale et environnementale, seront la base de nos actions. Aujourd'hui, tous les indicateurs nous montrent que nous sommes dans la bonne direction et beaucoup apprécient le cadre de vie que notre commune leur apporte. Et si de nombreuses communes ont à déplorer la baisse du nombre d'écoliers qui peut engendrer la fermeture de classes, nous avons bon espoir d'atteindre à la rentrée prochaine le nombre de 200 écoliers.

L'ouverture d'une nouvelle classe l'an passé, le nombre croissant de petit.e.s puymoyennais.e.s sur les bancs de l'école, sont des signaux encourageants et motivants pour notre équipe. Le bien-être de chacun et la prospérité de notre commune sont et resteront au centre de notre politique.

Nous vous souhaitons un agréable été.

Groupe de l'opposition

Contrairement à ce qui a été affirmé dans l'édito du numéro précédent, nous ne sommes pas dans une posture «électorale» mais dans une position d'analyse objective de la gestion de la commune.

Nous avons eu l'occasion, lors des derniers conseils municipaux, d'exprimer notre inquiétude quant à la situation financière de la commune. Nous ne souhaitons pas faire de polémique, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes : la clôture de l'année 2020 fait apparaître un solde de seulement 2 332 €, nettement insuffisant pour faire face à d'éventuels aléas.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les réserves financières sont totalement absorbées par la construction du complexe sportif dont le coût s'élève à ce jour à 1,6 million et non 1,2 million comme annoncé (*voir Charente Libre du 8 juillet 2020*).

Une nouvelle fois nous déplorons le manque de transparence, l'absence d'information et de participation qui devraient caractériser la démocratie communale : aucun compte rendu des réunions au Grand Angoulême, pas de retour sur la situation sanitaire liée à la COVID...

En tant que conseillers municipaux, nous sommes à votre écoute pour prendre en compte vos requêtes éventuelles.

Bien fidèlement.



Naissances

- ◊ 24 février 2021
Zayann, Morgan, Miguel
GARGOVITH
- ◊ 19 mars 2021
Valentin, Gaspard
COTRAUD
- ◊ 19 avril 2021
Rosie, Léone, Lucie
BLEUEZ

Mariages

- ◊ 09 janvier 2021
Pierre, Robert DENECHAUD
& Matilde VALENTIN



Décès

- ◊ 29 décembre 2020
Lucien, Maurice
THOMAS
- ◊ 01 janvier 2021
Marc, Valentin, Jean-Marie
COUTON
- ◊ 31 janvier 2021
Guy
LATAPIE
- ◊ 02 février 2021
Gilberte, Anne, Marie
LARTOUX
épouse
BEIGNON
- ◊ 15 février 2021
Ghelamallah
BOUTIBA
- ◊ 05 mars 2021
André, Pierre, Henri
BARONNET
- ◊ 08 avril 2021
Julio
SOARES

PUYMOYEN

PROGRAMME

CULTUREL

Été 2021

CONCERT DE L'ÉTÉ



Samedi 10 juillet
Rock 70s
Vintage 16

CONCERT DE L'ÉTÉ



Samedi 24 juillet
Jazz & variété
Victor Colleta

LES SOIRS BLEUS



Samedi 21 août
Soirs Bleus avec les
Gili Swing

PLUS D'INFORMATIONS À VENIR

Sur le site internet de la Mairie :
www.puymoyen.fr/vie-culturelle
& dans les prochains bulletins mensuels